

Le temps périscolaire

Retrouvez toutes les informations afin que votre enfant puisse fréquenter les activités périscolaires (restauration scolaire, garderie).

Afin que votre enfant puisse fréquenter les activités périscolaires (restauration scolaire, garderie), veuillez remplir le [dossier d'inscription](#) et le retourner au référent périscolaire de votre établissement. Vous pouvez également le retourner directement au [service Jeunesse](#).

Contactez le service Jeunesse

JEUNESSE

Direction Enfance, Éducation-Jeunesse / Pôle Familles

Hôtel de ville
CS 80509
36012 Châteauroux Cedex

[02 54 08 35 29](tel:0254083529)

[Itinéraire](#)

[Courriel](#)

LES CENTRES DE LOISIRS ASSOCIÉS À L'ÉCOLE (CLAE) / ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Chaque groupe scolaire offre aux familles la possibilité de recevoir les enfants en garderie dès 7h30 le matin et après l'école jusqu'à 18h15 pour les accueils périscolaires et 18h30 pour les CLAE.

CHÂTEAURoux MÉTROPOLE

1 place de la République
36000 Châteauroux
Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.